

Les Pôles de santé, ou Maisons de santé pluriprofessionnelles, constituent actuellement la réponse la plus adéquate pour un maillage optimum du territoire français.
Ladislas
Polski
, conseiller régional PACA, est le délégué aux pôles et maisons régionales de santé.

La région PACA, nous dit-il, développe un maillage de pôles de santé dans les territoires ruraux et alpins, mais aussi dans les quartiers urbains, notamment sur les quartiers nord de Marseille, qui sont emblématiques de ce manque, et qui ont donc vocation à être pourvus en pôles de santé.

François Holland lors du congrès de la mutualité de Nice a formulé le souhait que tout point du territoire, ne soit pas éloigné de plus de 30 minutes d'un pôle de santé.

La région PACA a une politique globale sur le sujet. Aussi bien ruraux qu'urbains, ces projets en cours de réalisation, sont au nombre de 10. Ils couvrent les 6 départements de la Région.

Un plan de financement de pôles de santé des 13ème et 14ème arrondissements de Marseille, accompagné par les mairies de secteurs, sera soumis prochainement à approbation, lors de la session du conseil régional PACA. Ce projet est porté par des médecins libéraux, des spécialistes et des généralistes qui veulent faciliter l'accès aux soins de premiers recours.

Force est de constater que les projets de créations sont toujours plus faciles quand ils sont portés par les professionnels de santé.

Pour se renseigner le site de la Région Paca est à la disposition des professionnels de santé intéressés. La Région soutiendra les projets des professions de santé désireuses de créer de telles structures.

Interview de Ladislas Polski